



Informations municipales



COUVRE-FEU



Selon les directives gouvernementales, depuis le 9 janvier, un couvre-feu est désormais en vigueur. Entre 20 heures et 5 heures du matin, il est interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans le cas d'exceptions.

Nous vous remercions de votre collaboration, tous ensemble soyons forts et limitons la propagation.

Compte de taxe municipale

Prenez note que les comptes de taxes vous seront acheminés le 15 février 2021.

IMPORTANT

Les taxes échues au moment de l'impression des comptes de taxes sont ajoutées au montant du premier versement. Les citoyens dont l'institution financière gère le paiement des taxes doivent leur faire parvenir eux-mêmes leur copie du compte de taxes.

Nous vous rappelons que vous pouvez payer vos taxes, soit:

- Au guichet automatique dans la plupart des institutions bancaires;
- Par argent comptant, chèques, Interac ou cartes de crédit (Visa ou Master Card) à l'Hôtel de Ville (**présentement sur rendez-vous seulement, en raison de la pandémie de Covid-19**)
- Par Internet (Accès D).



Marathon de lecture

Tu es un fan des livres M. et Mme ou bien tu veux découvrir l'univers M. e Mme ?

La bibliothèque te propose de participer au marathon de lecture M. et Mme !

Pour participer :

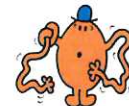
Emprunte 1 ou des livres de la collection M. et Mme.
Fais-en la lecture.
Rapporte ton ou tes livres lus.

**Pour chaque livre retourné, tu auras un coupon de participation pour un tirage qui aura lieu le 10 avril.

Tu veux en découvrir plus ?

Nous te remettons un quiz lors de ton premier emprunt de livre de la collection M. ou Mme et tu pourras découvrir les réponses chaque semaine sur la page

Facebook de la bibliothèque.
À vos marques, prêt, lisez !





Préventions des incendies



Entre 2016 et 2018, selon les données des services de sécurité incendie et des compagnies d'assurances, en moyenne plus de 18 300 incendies sont survenus par année, ce qui représente 50 incendies par jour au Québec.

- En moyenne chaque année, toujours durant cette période, plus de 4 770 bâtiments résidentiels ont été endommagés, ce qui représente plus de 13 bâtiments endommagés par jour.
- Plus de 48 % de ces bâtiments résidentiels endommagés l'ont été en raison d'une erreur humaine (dont les mauvaises utilisations d'équipements, de sources d'inflammation et de matériaux enflammés).
- En tout, 26 % de ces bâtiments résidentiels ont été endommagés par un incendie ayant débuté dans la cuisine. Dans 84 % de ces cas, les appareils de cuisson étaient en cause.
- Entre 2016 et 2018, 106 personnes sont décédées dans un incendie de bâtiment.
- Plus de 60 % des victimes étaient des hommes.
- La majorité des décès dans les incendies sont attribuables à la fumée et non au feu.
- **Le seul moyen d'être averti à temps est d'avoir un avertisseur de fumée, par étage, qui fonctionne en tout temps.**



Reconnaissance proche aidant



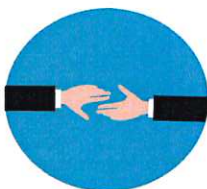
En ces temps exigeants pour tous et davantage pour vous, proches aidants, qui aidez et prodiguez des soins à des personnes malades proches, nous ne voulions pas passer sous silence ce grand déploiement d'énergie, de talents et d'humanité qui vous caractérisent.

En tant qu'organisme offrant des services à cette clientèle, nous voulions vous dire merci de vous investir ainsi et que nous continuerons de vous soutenir dans vos démarches.

Sachez que tous vos efforts et soins déployés sont très précieux pour la personne dont vous prenez soin et ont comme résultat, une meilleure qualité de vie pour cette dernière. Dites-vous que cela est, en très grande majorité, grâce à vous! Votre aide est précieuse, mais, pour continuer d'aider de bonne façon, il est d'une importance capitale de prendre aussi soin de soi et de voir à respecter ses limites!

Pour toute information supplémentaire, contactez le bureau de Saint-Rémi.
Tél.: 450.454.6567 / 514.990.4529 (sans frais)

Aide à l'emploi



Vous demeurez dans la MRC des Jardins-de-Napierville et vous cherchez un emploi?

Vous aimeriez retourner aux études, mais vous ne savez pas dans quel domaine?

Vous aimeriez aller effectuer un stage en entreprise pour vous réorienter ou bien afin d'avoir une expérience récente à inscrire sur votre CV?

Nos services d'employabilité s'adressent aux personnes de 18 ans et plus, sans limite d'âge.

Pour information : Karine ou Jessie chez PS Jeunesse au 450 992-1106 ou par courriel au jcardinal@psjeunesse.org